

Règlement

1. Le Programme d'accueil Allô de l'UQAM organise un concours d'écriture sur le thème « Mon pays c'est... », **ouvert aux personnes de la communauté internationale de l'UQAM, de la CITIM et de Singa Québec qui sont au Québec depuis moins de 5 ans.**
2. La forme choisie pour le concours est à la discrétion de la personne participante. Il peut s'agir d'un récit, d'une nouvelle, d'un poème, etc. Le texte doit être de **250 à 1000 mots**, rédigé en français, proposé avec un titre. Il est demandé un exemplaire du texte, original et non publié, en version numérique en deux formats, Word ou équivalent et PDF. **La police de caractère utilisée doit être Times New Roman, en taille 12, interligne 1.5.**
3. Les participantes et participants ne peuvent concourir qu'avec un seul texte. Les textes écrits en collaboration ne sont pas admis. **Le recours à l'intelligence artificielle n'est pas autorisé.**
L'envoi doit se faire via le formulaire d'inscription avant le **20 février 2026 à 23h59**. **Le nom de l'autrice ou de l'auteur ne doit pas figurer sur le texte** afin d'assurer l'impartialité du comité de sélection.
4. Un comité de lecture composé de représentantes et représentants du Programme Allô, de la CITIM, de Singa Québec, du Bureau de l'inclusion et de la réussite étudiante (BIRÉ) et du Département d'études littéraires de l'UQAM effectuera une sélection de textes selon ces critères.
5. Les textes sélectionnés (10) seront dévoilés lors du cocktail qui se tiendra le **18 mars 2026 à 17h à la Salle des boiseries de l'UQAM** (405, rue Sainte-Catherine Est, salle J-2805). Lors de cette soirée, les textes sélectionnés seront lus sous forme de lecture publique par des personnes étudiantes de l'École supérieure de théâtre de l'UQAM. Les prix suivants seront remis :
 - 1^{er} prix : 250 \$ en argent
 - 2^e prix : 150 \$ en argent
 - 3^e prix : 100 \$ en argent

Des mentions spéciales seront remises aux dix textes sélectionnés sous forme de cartes cadeau (20 \$) chez des commerçants partenaires.

6. Les textes sélectionnés (10) seront diffusés sur les pages web des différents partenaires de l'événement (Programme Allô, CITIM, BIRÉ, Singa Québec) à la suite de la soirée de dévoilement. Les personnes concurrentes s'engagent à réserver aux personnes organisatrices du concours tous les droits de diffusion et d'édition graphique des textes reçus.
7. La participation au concours implique l'acceptation du présent règlement.